



POLYTECH®

Inventons
les mondes
de demain

GUIDE ADMISSIONS

ADMISSION EN FORMATION INITIALE SOUS STATUT ÉTUDIANT

ANGERS - ANNECY-CHAMBÉRY - CLERMONT-FERRAND - GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE
MONTPELLIER - NANCY - NANTES - NICE SOPHIA - ORLÉANS - PARIS - SACLAY - SORBONNE - TOURS

Édition 2021

www.polytech-reseau.org

Table des matières

I	Présentation	3
I.1	Le réseau Polytech	3
I.2	Formations et admissions	3
II	Candidat.e.s Bachelier.e.s ou en Bac+1	5
II.1	Filière Bac Général	5
II.2	Filière Bac Technologique	7
II.3	Série DE1	8
III	Candidat.e.s en PACES ou PASS	13
III.1	Voie conventionnée	16
III.2	Voie nationale : Série PACES-PASS	16
IV	Candidat.e.s en Bac+2 ou en Bac+3	21
IV.1	Admissions via concours CPGE	22
IV.2	Admissions via concours sur titres	23
IV.2.1	Séries DUT et L2	24
IV.2.2	Série Divers	28
IV.2.3	Série DE3	32
IV.2.4	Candidat.e.s sportif.ve.s de haut niveau	36
V	Candidat.e.s en Bac+4 ou plus	37
V.1	Série M1	37
V.2	Série DE4	42

Annexes

A	Admission en formation initiale sous statut étudiant	47
B	Partenariats Bacs STI2D et STL	49
C	Spécialités accessibles aux CPGE via concours écrit et épreuves orales	51
D	Spécialités accessibles aux CPGE ATS Technologies Industrielles via concours ENSEA et via concours sur titres	53
E	Spécialités accessibles aux CPGE via concours sur titres	55
F	Répartition des ECTS pour la série L2	57
G	Spécialités accessibles aux DUT	59
H	Spécialités accessibles aux BTS	62

I Présentation

Ce guide est destiné aux candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech **en formation initiale sous statut étudiant**. Les informations pour les admissions en formation sous contrat d'apprentissage ou en formation continue sont à consulter sur le site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

I.1 Le réseau Polytech

Le réseau Polytech regroupe 15 écoles d'ingénieurs. Toutes sont des écoles publiques universitaires relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et délivrant des diplômes d'ingénieurs reconnus par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Avec 12 domaines de formation, plus de 90 000 diplômé.e.s dont 3 800 par an, soit 10% des ingénieurs diplômés en France, les écoles Polytech constituent un des plus grands réseaux français de formation d'ingénieurs.

Les 15 écoles du réseau Polytech développent un modèle original de formation des ingénieurs. Alliant approche humaniste et sociétale, développement de la pensée et de la liberté intellectuelle, les écoles mènent une politique globale d'ouverture, fidèlement aux valeurs de l'Université. Le réseau Polytech accompagne des profils variés vers la réussite et l'émergence des talents de chacun.

Elles dispensent une formation scientifique de haut niveau qui permet d'acquérir de solides connaissances scientifiques et technologiques. L'adossément à une recherche de haut niveau, avec des enseignant.e.s-chercheur.e.s et l'intervention de spécialistes en activité dans tous les secteurs professionnels sont les gages d'une préparation solide et pérenne aux nombreux challenges professionnels.

La liste des écoles du réseau et la liste de leurs spécialités d'ingénieur sont consultables sur le site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

I.2 Formations et admissions

Les écoles du réseau Polytech proposent plusieurs types de formation d'ingénieur (initiale sous statut étudiant, initiale sous contrat d'apprentissage, continue) et différents niveaux d'admission (voir annexe A) :

- Admissions en première année post baccalauréat pour les élèves de terminale générale et de terminale technologique (STI2D et STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) (voir section II) ;
- Admissions en troisième année post baccalauréat (première année du cycle ingénieur) pour les étudiant.e.s en Bac+2 ou ayant validé un Bac+2 (voir section IV) ;
- Admissions en quatrième année post baccalauréat (deuxième année du cycle ingénieur) pour les étudiant.e.s en Bac+4 ou ayant validé un Bac+4 (voir section V).

Une candidature unique valable pour l'ensemble des écoles Polytech

L'admission en formation initiale sous statut étudiant du réseau Polytech est commune à l'ensemble des écoles du réseau. En 2021, plus de 4 000 places sont offertes par cette admission.

ATTENTION

La suite de ce guide est destinée aux candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech sous statut étudiant.

Les personnes souhaitant intégrer le réseau en formation initiale sous contrat d'apprentissage ou en formation continue sont priées de se rapprocher des écoles qui les intéressent.

II Candidat.e.s Bachelier.e.s ou en Bac+1

L'admission dans le réseau Polytech est ouverte aux élèves de terminale générale et de terminale technologique (STI2D et STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) ainsi qu'aux titulaires d'un baccalauréat S, STI2D ou STL spécialité sciences obtenu en 2020 :

- Voir section II.1 pour la filière Bac Général ;
- Voir section II.2 pour la filière Bac Technologique

Six écoles du réseau Polytech (Annecy-Chambéry, Marseille, Nancy, Orléans, Paris-Saclay et Tours) ont ouvert leur PeiP A (voir page 6) aux élèves préparant un équivalent étranger au baccalauréat scientifique français ainsi qu'aux titulaires d'un tel équivalent obtenu en 2020. Pour ces élèves, la série de candidature est la série DE1 (voir section II.3).

L'admission dans le réseau des candidat.e.s des filières Bac Général et Bac Technologique, et de la série DE1 s'effectue en première année Post-Bac.

II.1 Filière Bac Général

CONCOURS Geipi Polytech Bac Général	
Candidat.e.s	- Elèves de Terminale Générale inscrits dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) - Etudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat S obtenu en 2020 dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE
Candidature	Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur, du mercredi 20 janvier au jeudi 11 mars 2021 : www.parcoursup.fr
Modalités	- Etude de dossier suivi pour les candidats dont le dossier sera jugé suffisant d'un entretien de motivation ou d'une épreuve écrite - Les modalités complètes sont consultables sur le site du concours Geipi Polytech : www.geipi-polytech.org
Frais d'inscription ¹	- Gratuit pour les bénéficiaires en 2020-2021 d'une Bourse sur critères sociaux de l'Etat français (sauf bourse AEFE) - 60€ pour les autres candidat.e.s

En cas d'admission dans une école du réseau Polytech, la.le candidat.e intègre le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech A ou B : PeiP A ou PeiP B (voir précisions ci-dessous). Le PeiP est un cursus de 2 ans visant à préparer les élèves au cycle ingénieur Polytech en leur donnant une formation scientifique fondamentale pluridisciplinaire complétée par des enseignements tournés vers le métier d'ingénieur.

La validation du PeiP donne un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant de l'une des spécialités du réseau Polytech (3 ans de formation). L'intégration en cycle ingénieur s'effectue selon une procédure unifiée nationale commune à l'ensemble des écoles du réseau Polytech. Cette procédure s'appuie sur les souhaits des élèves et prend en compte les résultats du bac et des 3 premiers semestres du PeiP.

1. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables dès l'instant où l'inscription est enregistrée.

Les candidat.e.s du concours Geipi Polytech Bac Général peuvent postuler à deux parcours différents :

- Le **PeiP A**, parcours généraliste qui permet d'intégrer, en cas de réussite, 79 des 82 spécialités sous statut étudiant du réseau.

Attention, certaines spécialités du domaine "génie biologique et génie alimentaire" sont inaccessibles aux PeiP A, d'autres sont accessibles mais avec un nombre de places très limité (voir ci-dessous).

- Spécialités **NON** accessibles aux PeiP A :

- Polytech Angers - Génie biologique et santé
- Polytech Marseille - Génie biologique, Biotechnologie
- Polytech Nice Sophia - Génie biologique

- Spécialités accessibles aux PeiP A mais en nombre très limité :

- Polytech Clermont-Ferrand - Génie biologique
- Polytech Lille - Génie biologique et alimentaire
- Polytech Sorbonne - Agroalimentaire

- Le **PeiP B**, parcours destiné aux élèves souhaitant intégrer l'une des spécialités suivantes du réseau Polytech :

- Polytech Angers - Génie biologique et santé
- Polytech Clermont-Ferrand - Génie biologique
- Polytech Grenoble - Prévention des risques
- Polytech Grenoble - Technologies de l'information pour la santé
- Polytech Lille - Génie biologique et alimentaire
- Polytech Marseille - Génie biologique, Biotechnologie
- Polytech Montpellier - Génie biologique et agroalimentaire
- Polytech Montpellier - Sciences et technologies de l'Eau
- Polytech Nantes - Génie des Procédés et Bioprocédés
- Polytech Nice Sophia - Génie biologique
- Polytech Nice Sophia - Génie de l'eau
- Polytech Orléans - Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire
- Polytech Sorbonne - Agroalimentaire
- Polytech Tours - Aménagement et Environnement

Pour postuler au PeiP B, les candidat.e.s doivent sélectionner au moins l'une des formations suivantes du concours Geipi Polytech sur la plateforme Parcousup.

Formations pour accéder au PeiP B

Polytech Angers Bio

Polytech Clermont-Ferrand Bio

Polytech Lille Bio

Polytech Montpellier Bio

Polytech Sorbonne Bio

II.2 Filière Bac Technologique

CONCOURS Geipi Polytech Bac Technologique	
Candidat.e.s	- Elèves de terminale STI2D ou de terminale STL (spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) inscrit.e.s dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE - Etudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat STI2D ou d'un baccalauréat STL (spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) obtenu en 2020 dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE
Candidature	Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur, du mercredi 20 janvier au jeudi 11 mars 2021 : www.parcoursup.fr
Modalités	- Etude de dossier suivie d'un entretien de motivation en cas d'admissibilité - Les modalités complètes sont consultables sur le site du concours Geipi Polytech : www.geipi-polytech.org
Frais d'inscription ²	- Gratuit pour les bénéficiaires en 2020-2021 d'une Bourse sur critères sociaux de l'Etat français (sauf bourse AEFE) - 60€ pour les autres candidat.e.s

10 écoles du réseau Polytech participent au concours Geipi Polytech Bac Technologique. En cas d'admission suite à ce concours, l'admission se fait :

- Pour Polytech Lyon, dans un parcours aménagé de licence Sciences pour l'Ingénieur sur le site de Roanne de l'université de Saint-Etienne.

Ce parcours de 3 ans permet, en cas de validation, d'obtenir le niveau L2 et donne, comme les **PeiP A** (voir page 6), un accès direct au cycle ingénieur de 79 des 82 spécialités sous statut étudiant du réseau.

- Pour les autres écoles, dans le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech D (PeiP D). Le PeiP D s'effectue principalement au sein d'un IUT partenaire (voir annexe B) de l'école d'admission mais aussi au sein de l'école.

La validation du PeiP D donne un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant de l'une des spécialités du réseau Polytech (3 ans de formation). Les spécialités accessibles en cycle ingénieur dépendent du parcours suivi en IUT (voir annexe G).

L'intégration en cycle ingénieur s'effectue selon une procédure unifiée nationale commune à l'ensemble des écoles du réseau Polytech. Cette procédure s'appuie sur les souhaits des élèves et prend en compte les résultats du bac et des semestres du PeiP.

2. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables dès l'instant où l'inscription est enregistrée.

II.3 Série DE1

Si vous préparez un équivalent étranger au baccalauréat scientifique français ou si vous êtes titulaire d'un tel équivalent obtenu en 2020, vous pouvez postuler pour une admission en première année dans six écoles du réseau Polytech (Annecy-Chambéry, Marseille, Nancy, Orléans, Paris-Saclay et Tours).

Les modalités du concours dépendent de votre pays de résidence.

Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France » et que vous avez besoin d'un visa pour venir étudier en France (voir www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant), vous devez suivre la procédure détaillée dans le « Guide du candidat international » téléchargeable sur la page « Brochures » du site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

Dans tous les autres, la demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarque : La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac (établissement de l'année de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il sera auditionné en cas d'admissibilité. L'entretien peut avoir lieu :

- En France, si la.le candidat.e est en France au moment de la période des entretiens.
- A distance, idéalement par visio conférence, s'il n'y a pas d'entretien organisé dans le pays de résidence du.de la candidat.e et s'il n'est pas en France au moment de la période des entretiens.

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des écoles auxquelles il.elle souhaite postuler.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 60€.

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par école pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Les relevés de notes des études secondaires de la seconde à la terminale avec information de classement dans la classe.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Si la.le candidat.e a obtenu son baccalauréat ou équivalent en 2020, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes avec information de classement) produits par l'établissement d'origine.

Dépôt du(des) dossier(s) en ligne

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, un **dossier complet** pour chaque école pour laquelle il.elle postule.

Admissibilité

Chaque école du réseau ayant reçu le dossier d'un.e candidat.e étudie ce dossier et déclare la.le candidat.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible est convoqué.e à un entretien de motivation.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque école pour laquelle il.elle a postulé.

En fonction du nombre de places offertes par une école, et du nombre de candidats classés pour cette même école, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

[Admission \(Suite\)](#) →

Admission (suite)

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 12).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque école où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque école.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une école de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** l'école qui lui est proposée. Aucune autre école ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Lors de chaque période d'admission, chaque école peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.
- En cas d'admission, l'original de l'attestation de réussite au baccalauréat ou équivalent devra être présenté à la rentrée ; dans le cas contraire, l'admission sera invalidée.

CALENDRIER SÉRIE DE1 NON « ETUDES EN FRANCE »

Pré-inscriptions	entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le jeudi 11 mars 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours)	mercredi 17 mars 2021 à 16h
Date limite de dépôt du(des) dossier(s) en ligne	mercredi 24 mars 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	mecredi 14 avril 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le lundi 10 et le vendredi 21 mai 2021
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	vendredi 28 mai 2021 à 14h
Début de la 2 ^{ème} période d'admission ¹	jeudi 1 ^{er} juillet 2021 à 14h
Début de la 3 ^{ème} période d'admission ¹	jeudi 15 juillet 2021 à 14h
Rentrée en 1 ^{ère} année	début septembre 2021

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

III Candidat.e.s en PACES ou PASS

Trois écoles du réseau Polytech (Grenoble, Lyon et Paris-Saclay) proposent aux étudiant.e.s en PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé) ou en PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) une passerelle leur permettant d'intégrer, après une année de préparation, une formation d'ingénieurs au sein du réseau.

Cette passerelle existe sous 2 formats différents :

- Le **Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech Accès Santé (PeiP2 Accès Santé)** à Paris-Saclay qui permet aux candidat.e.s pouvant y accéder de candidater une seconde fois aux filières de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie ou Pharmacie) si elles.ils remplissent les conditions dictées par la faculté de Santé partenaire.
- le **Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech C (PeiP C)** à Grenoble, Lyon et Paris-Saclay qui ne permet pas de candidater aux filières de santé.

Deux voies d'admission existent pour les étudiant.e.s en PACES ou en PASS :

- La **voie conventionnée** (voir section III.1) ouverte aux étudiant.e.s en PACES ou en PASS dans une faculté de santé partenaire d'une école du réseau Polytech. Cette voie permet d'intégrer l'école Polytech partenaire de la faculté de santé d'origine de l'étudiant.e.
- La **voie nationale** (voir section III.2) ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s en PACES ou en PASS.

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque faculté de santé, les voies d'accès possibles aux écoles du réseau Polytech recrutant des étudiant.e.s en PACES ou en PASS.

PARCOURS ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS DE PASS			
Établissements	Voie conventionnée		Voie nationale
	PeiP2 Accès Santé	PeiP C	PeiP C
Faculté de médecine de Grenoble (Université Grenoble Alpes)		Grenoble	Lyon Paris-Saclay
Faculté de médecine Lyon Est (Université Claude Bernard Lyon I)		Lyon	Grenoble Paris-Saclay
Faculté de médecine et de maeutique Lyon Sud - Charles Mérieux (Université Claude Bernard Lyon I)		Lyon	Grenoble Paris-Saclay
Faculté de médecine de Paris-Saclay - Le Kremlin-Bicêtre (Université Paris-Saclay)	Paris-Saclay	Paris-Saclay	Grenoble Lyon
UFR de pharmacie de Chatenay Malabry (Université Paris-Saclay)	Paris-Saclay	Paris-Saclay	Grenoble Lyon
Autres facultés de santé			Grenoble Lyon Paris-Saclay

PARCOURS ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS DE PACES			
Établissements	Voie conventionnée		Voie nationale
	PeiP2 Accès Santé	PeiP C	PeiP C
Faculté de médecine de Grenoble (Université Grenoble Alpes)		Grenoble	Lyon Paris-Saclay
Faculté de médecine Lyon Est (Université Claude Bernard Lyon I)		Lyon	Grenoble Paris-Saclay
Faculté de médecine et de maeutique Lyon Sud - Charles Mérieux (Université Claude Bernard Lyon I)		Lyon	Grenoble Paris-Saclay
Faculté de médecine de Paris-Saclay – Le Kremlin-Bicêtre (Université Paris-Saclay)		Paris-Saclay	Grenoble Lyon
UFR de pharmacie de Chatenay Malabry (Université Paris-Saclay)		Paris-Saclay	Grenoble Lyon
Autres facultés de santé			Grenoble Lyon Paris-Saclay

ATTENTION
<ul style="list-style-type: none"> - Un.e étudiant.e peut postuler par la voie conventionnée à l'école Polytech partenaire de sa faculté de santé, et aux autres écoles Polytech par la voie nationale. - Si un.e étudiant.e peut postuler par la voie conventionnée à une école du réseau Polytech, il.elle ne peut pas postuler à cette même école par la voie nationale.

La validation du PeiP offre un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant de l'une des spécialités du réseau Polytech (3 ans de formation).

L'intégration en cycle ingénieur s'effectue selon une procédure unifiée nationale commune à l'ensemble des écoles du réseau Polytech. Cette procédure s'appuie sur les souhaits des élèves et prend en compte les résultats du bac, le rang de classement au concours de santé et les résultats du premier semestre du PeiP.

Comme le PeiP A, le **PeiP2 Accès Santé** et le **PeiP C** sont des parcours généralistes qui permettent d'intégrer, en cas de réussite, 79 des 82 spécialités sous statut étudiant du réseau Polytech.

Attention, certaines spécialités du domaine "génie biologique et génie alimentaire" sont inaccessibles aux PeiP2 Accès Santé et aux PeiP C, d'autres sont accessibles mais avec un nombre de places très limité (voir ci-dessous).

- Spécialités du domaine "génie biologique et génie alimentaire" **NON** accessibles aux PeiP2 Accès Santé et aux PeiP C :
 - Polytech Angers - Génie biologique et santé
 - Polytech Marseille - Génie biologique, Biotechnologie

- Polytech Nice Sophia - Génie biologique
- Spécialités du domaine "génie biologique et génie alimentaire" accessibles aux PeiP2 Accès Santé et aux PeiP C mais avec un nombre de places faible :
 - Polytech Clermont-Ferrand - Génie biologique
 - Polytech Lille - Génie biologique et alimentaire
 - Polytech Sorbonne - Agroalimentaire

III.1 Voie conventionnée

PACES-PASS : Voie conventionnée	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s en PACES ou en PASS en 2020/2021 dans une faculté partenaire d'une école Polytech.
Modalités	Pour les étudiant.e.s en PACES ou en PASS dans une faculté de santé partenaire d'une école du réseau Polytech, s'adresser directement à cette école pour obtenir les modalités d'admission.
Informations	L'école Polytech accessible par la voie conventionnée dépend de la faculté de santé fréquentée (voir tableaux pages 13 et 14).

III.2 Voie nationale : Série PACES-PASS

PACES-PASS : Voie nationale	
Candidat.e.s	- Etudiant.e.s en PACES en 2020/2021 et passant le concours de Santé - Etudiant.e.s en PASS en 2020/2021 et passant le concours de Santé
Concours	Concours Polytech sur titres
Candidature	Site des admissions du réseau Polytech entre le mercredi 10 mars 2021 9h et le jeudi 1 ^{er} juillet 2021 17h : https://admissions.polytech-reseau.org
Modalités	Etude de dossier et entretien de motivation (voir les modalités complètes ci-dessous)
Informations	Les écoles Polytech accessibles par la voie nationale dépendent de la faculté de santé fréquentée (voir tableaux pages 13 et 14)
Frais de concours	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021 - 95€ pour les autres candidat.e.s

La procédure de candidature et de suivi du concours s'effectue sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>). Cette procédure se déroule en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarque : La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours. Pour pouvoir postuler dans la série PACES-PASS, il faut être soit inscrit.e en PACES dans l'année en cours et terminer le concours de Santé, soit inscrit.e en PASS.

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier l'établissement où il.elle effectue son année de PACES ou de PASS (établissement de l'année de référence).

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des écoles auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste doit comprendre au minimum 2 écoles.

Remarque : Une fois l'établissement de référence connu, les écoles du réseau auxquelles la.le candidat.e peut postuler lui sont précisées.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021).

Constitution du dossier

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par école pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine. Ces relevés doivent être authentifiés (cachet et signature de l'établissement).

Remarque : Les relevés de notes de l'année 2020/2021 doivent faire apparaître la.les moyenne.s et/ou le.les rang.s de classement au concours de Santé (MMOP).

- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, un **dossier complet** pour chaque école pour laquelle il.elle postule.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque candidat.e est déclaré.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation unique. Cet entretien se déroulera dans l'école la mieux classée par la.le candidat.e.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque école pour laquelle il.elle a postulé.

En fonction du nombre de places offertes par une école, et du nombre de candidats classés pour cette même école, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 20).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque école où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque école.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une école de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** l'école qui lui est proposée. Aucune autre école ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Avant chaque période d'admission :
 - Lors de chaque période d'admission, chaque école peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.
 - la position d'un.e candidat.e en liste complémentaire peut ne pas évoluer, ou évoluer de manière négative ou positive.

CALENDRIER PACES-PASS (voie nationale)

Pré-inscriptions	entre le mercredi 10 mars 2021 9h et le jeudi 1 ^{er} juillet 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	vendredi 2 juillet 2021 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	mardi 6 juillet 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	mardi 13 juillet 2021 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	mardi 13 juillet 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	le jeudi 15 juillet et le vendredi 16 juillet 2021
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	mardi 20 juillet 2021 à 14h
Début de la 2 ^{ème} période d'admission ¹	vendredi 23 juillet 2021 à 14h
Rentrée en 2 ^{ème} année	Fin août ou début septembre 2021 suivant l'école d'admission

1. Ces étapes sont à effectuer sur l'espace candidat.

IV Candidat.e.s en Bac+2 ou en Bac+3

L'admission dans le réseau Polytech est ouverte, sous certaines conditions, aux étudiant.e.s en Bac+2 ou ayant validé un Bac+2. L'admission de ces candidat.e.s dans le réseau s'effectue en troisième année (première année du cycle ingénieur).

IMPORTANT

Les modalités d'admission décrites ci-dessous ne concernent que les candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech sous statut étudiant.

Pour la plupart des élèves de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), l'admission se fait sur concours écrit et épreuves orales (concours CPGE - voir section IV.1). Pour les autres candidat.e.s, l'admission se fait sur concours sur dossier et entretien de motivation (concours sur titres - voir section IV.2).

La voie de candidature (concours CPGE ou concours sur titres) est déterminée par le service Admissions du réseau Polytech au vu de la scolarité suivie par la.le candidat.e depuis le bac.

ATTENTION

- **Un.e candidat.e ne peut pas postuler au réseau Polytech sous statut étudiant via 2 concours différents.** Un.e candidat.e ne peut donc pas passer le concours CPGE **et** le concours sur titres sauf si la.le candidat.e est en CPGE ATS Technologies Industrielles.
En cas de non respect de cette clause, la.le candidat.e verra son inscription au concours sur titres annulée ; les frais liés à cette inscription ne seront pas remboursés.
- L'admission au concours Polytech ne peut pas être conservée pour l'année suivante.
- Un.e élève ayant intégré le cycle ingénieur sous statut étudiant d'une des spécialités du réseau Polytech et qui a été inscrit.e dans l'école Polytech correspondante à cette spécialité n'est pas autorisé.e à s'inscrire au concours Polytech 2021.
En cas de non respect de cette clause, cet.te élève verra son inscription annulée ; les frais liés à cette inscription ne seront pas remboursés.

IV.1 Admissions via concours CPGE

CONCOURS CPGE	
Candidat.e.s	- Elèves en 2 ^{ème} année de CPGE BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TSI - Elèves en CPGE ATS TI
Concours	ATS TI : Concours ENSEA ou Concours sur Titres (voir section IV.2) suivant les spécialités du réseau Polytech (voir annexe D) BCPST : Banque Agro-Véto – Concours Polytech A Bio MP, PC, PSI : Concours e3a-Polytech PT : Banque PT – Concours Polytech TB : Banque Agro-Véto – Concours Polytech A TB TSI : Banque CCINP
Candidature	Service de Concours Ecoles d'Ingénieurs (SCEI) : www.scei-concours.fr - Du mercredi 10 février 2021 au mercredi 10 mars 2021 pour les ATS TI - Du jeudi 10 décembre 2020 au mardi 12 janvier 2021 17h pour les autres séries
Modalités	Epreuves écrites et orales (pour de plus amples informations, veuillez consulter le site des différents concours)
Informations	Spécialités Polytech accessibles aux CPGE (voir annexe C)

Cas particuliers :

- Si vous êtes élève en 2^{ème} année dans l'équivalent d'une CPGE dans un établissement hors de France, c'est-à-dire dans une formation qui a pour objectif de vous préparer à passer des concours écrits en vue d'intégrer une école d'ingénieur, vous devez passer le concours CPGE du réseau Polytech (voir tableau ci-dessus).
- Si vous êtes élève en 2^{ème} année d'une CPGE non citée dans le tableau ci-dessus, vous pouvez postuler au réseau Polytech via le concours sur titres (voir section IV.2).
- Si vous êtes élève en CPGE ATS TI, certaines spécialités du réseau Polytech vous sont accessibles via le concours ENSEA, d'autres via le concours Polytech sur titres (voir annexe D).

IV.2 Admissions via concours sur titres

CONCOURS POLYTECH SUR TITRES	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s en Bac+2 (DUT, L2, ...) ou ayant validé un Bac+2 hors candidat.e.s CPGE de la section IV.1 de ce guide
Candidature	Site des admissions du réseau Polytech entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h : https://admissions.polytech-reseau.org
Modalités	Etude de dossier et entretien de motivation (voir les modalités complètes ci-dessous)
Frais de concours	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021 - 95€ pour les autres candidat.e.s

Le concours sur titres pour une entrée en troisième année dans le réseau Polytech distingue 4 séries de candidature : séries DE3, DUT, L2 et Divers :

SÉRIES	
Série DE3	Candidat.e.s en Bac+2 à l'étranger ou ayant validé un Bac+2 à l'étranger
Série DUT	Candidat.e.s en cours d'obtention ou ayant obtenu un DUT en France (hors DUT année spéciale ou candidats ayant un cursus long)
Série L2	Candidat.e.s en cours de validation ou ayant validé une 2 ^{ème} année de licence en France (hors candidats ayant un cursus long)
Série Divers	Pour les autres candidat.e.s en Bac+2 en France ou ayant validé un Bac+2 en France (DUT année spéciale, BTS, CPGE hors concours SCEI, cursus long, ..)

La série de candidature est déterminée par le service Admissions du réseau Polytech au vu de la scolarité suivie par la.le candidat.e depuis le bac. Cette scolarité détermine également la recevabilité ou non de l'inscription de la candidature au concours.

IV.2.1 Séries DUT et L2

La demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases :

Phases des séries DUT et L2	
Inscription	
La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 1 : Validation de l'e-mail La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.● Etape 2 : Pré-inscription Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son espace candidat sur le site des admissions du réseau Polytech.● Etape 3 : Recevabilité de l'inscription La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante. Remarques :<ul style="list-style-type: none">- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.- Les candidat.e.s de la série DUT seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler (voir annexe G).● Etape 4 : Validation de l'inscription La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac+2 (établissement de l'année de référence). Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il.elle sera auditionné.e en cas d'admissibilité. L'entretien a lieu dans une école du réseau Polytech sauf pour les candidat.e.s qui pourront justifier qu'ils.elles ne sont pas en France métropolitaine lors de la période des entretiens (stage, séjour d'études à l'étranger). Ces candidat.e.s doivent choisir le lieu « Hors de France métropolitaine lors des entretiens ». Remarque pour les candidat.e.s de la série L2 : Les candidat.e.s de la série L2 seront informés au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils peuvent postuler. Ces spécialités sont définies à partir de la répartition de leurs ECTS, répartition à établir au cours de cette étape (voir annexe F). La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.● Etape 5 : Enregistrement de la candidature La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021).	

Constitution du dossier

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger son dossier de candidature. Le dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète ce dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Dépôt du dossier en ligne

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, son **dossier complet**.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque candidat.e est déclaré.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e rendu.e admissible doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation et établir la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler.

L'ordre de ces choix est fondamental et déterminant pour les admissions car, **en cas de proposition d'admission dans une spécialité, toutes les spécialités de choix inférieur ne seront plus proposées.**

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.
- La spécialité intitulée « Choix hors réseau Polytech - Hors réseau Polytech » permet à un.e candidat.e d'indiquer dans sa liste de choix la position de ses candidatures hors du réseau Polytech.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque spécialité à laquelle il.elle a postulé.

En fonction du nombre de places offertes par une spécialité, et du nombre de candidats classés pour cette même spécialité, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 27).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque spécialité où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque spécialité.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une spécialité de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** la spécialité qui lui est proposée. Aucune autre spécialité ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Avant chaque période d'admission :
 - chaque spécialité peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.
 - la position d'un.e candidat.e en liste complémentaire peut ne pas évoluer, ou évoluer de manière négative ou positive.
 - En cas d'admission, l'original de l'attestation de réussite du Bac+2 de référence devra être présenté à la rentrée ; dans le cas contraire, l'admission sera invalidée.

CALENDRIER SÉRIES DUT ET L2

Pré-inscriptions	entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	mardi 11 mai 2021 à 16h
Date limite de dépôt du dossier en ligne	mardi 18 mai 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 9 et le samedi 26 juin 2021
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	jeudi 1 ^{ère} juillet 2021 à 14h
Périodes suivantes d'admission ¹	9 juillet, 21 juillet, 27 août, 2 septembre 2021 à 14h, et 8 septembre 2021 à 16h
Rentrée en 3 ^{ème} année	mardi 7 septembre 2021

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

IV.2.2 Série Divers

La demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases :

Phases de la série Divers	
Inscription	
La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 1 : Validation de l'e-mail	La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.
<ul style="list-style-type: none">● Etape 2 : Pré-inscription	Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son espace candidat sur le site des admissions du réseau Polytech.
<ul style="list-style-type: none">● Etape 3 : Recevabilité de l'inscription	La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.
Remarques :	
<ul style="list-style-type: none">- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.	
En particulier, pour les CPGE hors concours SCEI voir les annexes D et E et pour les BTS voir l'annexe H.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 4 : Validation de l'inscription	La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac+2 (établissement de l'année de référence).
La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.	
La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 5 : Enregistrement de la candidature	La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021).

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Dépôt du(des) dossier(s) en ligne

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, un **dossier complet** pour chaque spécialité pour laquelle il.elle postule.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque spécialité déclare la.le candidat.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible par au moins une spécialité doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation unique. Cet entretien se déroulera dans l'école de la spécialité la mieux classée, par la.le candidat.e, l'ayant rendu.e admissible.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque spécialité pour laquelle il.elle a été rendu.e admissible.

En fonction du nombre de places offertes par une spécialité, et du nombre de candidats classés pour cette même spécialité, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 31).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque spécialité où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque spécialité.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une spécialité de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** la spécialité qui lui est proposée. Aucune autre spécialité ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Avant chaque période d'admission, chaque spécialité peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.
- En cas d'admission, l'original de l'attestation de réussite du Bac+2 de référence devra être présenté à la rentrée ; dans le cas contraire, l'admission sera invalidée.

CALENDRIER SÉRIE DIVERS

Pré-inscriptions	entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	mardi 11 mai 2021 à 16h
Date limite de dépôt du(des) dossier(s) en ligne	mardi 18 mai 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 9 et le samedi 26 juin 2021
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	jeudi 1 ^{ère} juillet 2021 à 14h
Périodes suivantes d'admission ¹	9 juillet, 21 juillet, 27 août, 2 septembre 2021 à 14h, et 8 septembre 2021 à 16h
Rentrée en 3 ^{ème} année	mardi 7 septembre 2021

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

IV.2.3 Série DE3

Si vous êtes en Bac+2 à l'étranger ou si vous avez validé un Bac+2 à l'étranger, les modalités du concours dépendent de votre pays de résidence.

Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France » et que vous avez besoin d'un visa pour venir étudier en France (voir www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant), vous devez suivre la procédure détaillée dans le « Guide du candidat international » téléchargeable sur la page « Brochures » du site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

Dans tous les autres cas, la demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

● **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

● **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

● **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.

● **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le pays de l'établissement de son Bac+2 (établissement de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il.elle sera auditionné.e en cas d'admissibilité. L'entretien peut avoir lieu :

- Dans le pays de résidence du.de la candidat.e, si le nombre de candidats admissibles dans ce pays est suffisant pour organiser un centre d'entretien.
- En France, si la.le candidat.e est en France au moment de la période des entretiens.
- A distance, idéalement par visio conférence, s'il n'y a pas d'entretien organisé dans le pays de résidence du.de la candidat.e et s'il.elle n'est pas en France au moment de la période des entretiens.

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

● **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€.

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Dépôt du(des) dossier(s) en ligne

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, un **dossier complet** pour chaque spécialité pour laquelle il.elle postule.

Admissibilité

Chaque spécialité du réseau ayant reçu le dossier d'un.e candidat.e étudie ce dossier. **Attention**, un.e candidat.e ne peut être admissible que dans une seule spécialité.

Chaque candidat.e rendu.e admissible est convoqué.e à un entretien de motivation.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est admis.e dans la spécialité l'ayant rendu.e admissible.

Attention, en cas d'admission, l'original de l'attestation de réussite du Bac+2 de référence devra être présenté à la rentrée ; dans le cas contraire, l'admission sera invalidée.

CALENDRIER SÉRIE DE₃ NON « ETUDES EN FRANCE »

Pré-inscriptions	entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours)	mardi 11 mai 2021 à 16h
Date limite de dépôt du(des) dossier(s) en ligne	mardi 18 mai 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 9 et le samedi 26 juin 2021
Publication de l'admission ¹	jeudi 1 ^{ère} juillet 2021 à 14h
Rentrée en 3 ^{ème} année	mardi 7 septembre 2021

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

IV.2.4 Candidat.e.s sportif.ve.s de haut niveau

Le réseau Polytech offre aux candidat.e.s au concours sur titres sportif.ve.s de haut niveau souhaitant poursuivre leur scolarité avec ce statut :

- Une voie d'admission spécifique afin qu'ils.elles puissent intégrer une école du réseau où leur projet sportif peut s'effectuer,
- Un accompagnement dans leur scolarité en cas d'admission.

La demande de candidature et le suivi du concours pour la voie d'admission spécifique aux sportif.ve.s de haut niveau s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases.

Ces phases sont identiques à celles des séries DUT et L2 (voir section IV.2.1) et de la série Divers (voir section IV.2.2) avec les spécificités suivantes :

Inscription

● Etape 4 : Validation de l'inscription

Dans la saisie des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, le.la candidat.e doit demander à faire son cycle ingénieur avec le statut de sportif de haut niveau.

Il.elle devra ensuite compléter un dossier spécifique présentant en particulier son projet sportif. La cellule Sportifs de Haut Niveau du réseau Polytech étudiera ce dossier et informera le.la candidat.e de sa décision :

- En cas de refus, le.la candidat.e poursuivra sa candidature par la voie classique.
- En cas de validation, le.la candidat.e sera affecté.e à une série de candidature spécifique : « Divers SHN », « DUT SHN » ou « L2 SHN ».

Dépôt du(des) dossier(s) en ligne

- Un.e candidat.e de la série « DUT SHN » ou de la série « L2 SHN » devra déposer en ligne, sur son espace candidat, un dossier de candidature unique .
- Un.e candidat.e de la série « Divers SHN » devra déposer en ligne, sur son espace candidat, un dossier de candidature pour chaque spécialité pour laquelle il.elle postule.

Admission

En cas d'admissibilité à l'entretien et d'entretien non éliminatoire, un.e candidat.e de la série « Divers SHN », « DUT SHN » ou « L2 SHN » est admis.e dans la spécialité de meilleur choix l'ayant rendu admissible.

V Candidat.e.s en Bac+4 ou plus

L'admission au réseau Polytech est ouverte aux étudiant.e.s en Bac+4 et plus, et s'effectue en quatrième année (deuxième année du cycle ingénieur).

Les modalités d'admission décrites ci-dessous ne concernent que les candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech sous statut étudiant.

Le concours distingue 2 séries de candidature : séries M1 et DE4.

SÉRIES	
Série DE4	Candidat.e.s en Bac+4 à l'étranger ou ayant validé un Bac+4 à l'étranger
Série M1	Candidat.e.s en Bac+4 en France ou ayant validé un Bac+4 en France

La série de candidature est déterminée par le service Admissions du réseau Polytech au vu de la scolarité suivie par la.le candidat.e depuis le bac. Cette scolarité détermine également la recevabilité ou non de l'inscription de la candidature au concours.

ATTENTION
<ul style="list-style-type: none">- L'admission au concours Polytech ne peut pas être conservée pour l'année suivante.- Un.e élève ayant intégré le cycle ingénieur sous statut étudiant d'une des spécialités du réseau Polytech et qui a été inscrit.e dans l'école Polytech correspondante à cette spécialité n'est pas autorisé.e à s'inscrire au concours Polytech 2021. <p>En cas de non respect de cette clause, cet.te élève verra son inscription annulée ; les frais liés à cette inscription ne seront pas remboursés.</p>

V.1 Série M1

CONCOURS POLYTECH SUR TITRES	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s ayant validé ou préparant un Bac+4 en France
Concours	Concours Polytech
Candidature	Site des admissions du réseau Polytech entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h : https://admissions.polytech-reseau.org
Modalités	Etude de dossier et entretien de motivation (voir les modalités complètes ci-dessous)
Frais de concours	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021 - 95€ pour les autres candidat.e.s

La demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac+4 (établissement de l'année de référence).

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2020-2021).

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Dépôt du(des) dossier(s) en ligne

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, un **dossier complet** pour chaque spécialité pour laquelle il.elle postule.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque spécialité déclare la.le candidat.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible par au moins une spécialité doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation unique. Cet entretien se déroulera dans l'école de la spécialité la mieux classée, par la.le candidat.e, l'ayant rendu.e admissible.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque spécialité pour laquelle il.elle a été rendu.e admissible.

En fonction du nombre de places offertes par une spécialité, et du nombre de candidats classés pour cette même spécialité, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 41).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque spécialité où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque spécialité.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une spécialité de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** la spécialité qui lui est proposée. Aucune autre spécialité ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- chaque spécialité peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.
- En cas d'admission, l'original de l'attestation de réussite du Bac+4 de référence devra être présenté à la rentrée; dans le cas contraire, l'admission sera invalidée.

CALENDRIER SÉRIE M1

Pré-inscriptions	entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	mardi 11 mai 2021 à 16h
Date limite de dépôt du(des) dossier(s) en ligne	mardi 18 mai 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 9 et le samedi 26 juin 2021
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	jeudi 1 ^{ère} juillet 2021 à 14h
Périodes suivantes d'admission ¹	9 juillet, 21 juillet, 27 août, 2 septembre 2021 à 14h, et 8 septembre 2021 à 16h
Rentrée en 4 ^{ème} année	1 ^{ère} quinzaine de septembre 2021

1. Ces étapes sont à effectuer sur l'espace candidat.

V.2 Série DE4

Si vous êtes en Bac+4 à l'étranger ou si vous avez validé un Bac+4 à l'étranger, les modalités du concours dépendent de votre pays de résidence.

Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France » et que vous avez besoin d'un visa pour venir étudier en France (voir www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant), vous devez suivre la procédure détaillée dans le « Guide du candidat international » téléchargeable sur la page « Brochures » du site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

Dans tous les autres cas, la demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (<https://admissions.polytech-reseau.org>) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

● Etape 1 : Validation de l'e-mail

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

● Etape 2 : Pré-inscription

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

● Etape 3 : Recevabilité de l'inscription

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.

● Etape 4 : Validation de l'inscription

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le pays de l'établissement de son Bac+4 (établissement de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il.elle sera auditionné.e en cas d'admissibilité. L'entretien peut avoir lieu :

- Dans le pays de résidence du.de la candidat.e, si le nombre de candidats admissibles dans ce pays est suffisant pour organiser un centre d'entretien.
- En France, si la.le candidat.e est en France au moment de la période des entretiens.
- A distance, idéalement par visio conférence, s'il n'y a pas d'entretien organisé dans le pays de résidence du.de la candidat.e et s'il.elle n'est pas en France au moment de la période des entretiens.

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

● Etape 5 : Enregistrement de la candidature

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€.

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Dépôt du(des) dossier(s) en ligne

La.le candidat.e dépose en ligne, sur son espace candidat, un **dossier complet** pour chaque spécialité pour laquelle il.elle postule.

Admissibilité

Chaque spécialité du réseau ayant reçu le dossier d'un.e candidat.e étudie ce dossier. **Attention**, un.e candidat.e ne peut être admissible que dans une seule spécialité.

Chaque candidat.e rendu.e admissible est convoqué.e à un entretien de motivation.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est admis.e dans la spécialité l'ayant rendu.e admissible.

Attention, en cas d'admission, l'original de l'attestation de réussite du Bac+4 de référence devra être présenté à la rentrée ; dans le cas contraire, l'admission sera invalidée.

CALENDRIER SÉRIE DE4 NON « ETUDES EN FRANCE »

Pré-inscriptions	entre le mercredi 6 janvier 2021 9h et le vendredi 23 avril 2021 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours)	mardi 11 mai 2021 à 16h
Date limite de dépôt du(des) dossier(s) en ligne	mardi 18 mai 2021 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 4 juin 2021 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 9 et le samedi 26 juin 2021
Publication de l'admission ¹	jeudi 1 ^{ère} juillet 2021 à 14h
Rentrée en 4 ^{ème} année	1 ^{ère} quinzaine de septembre 2021

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

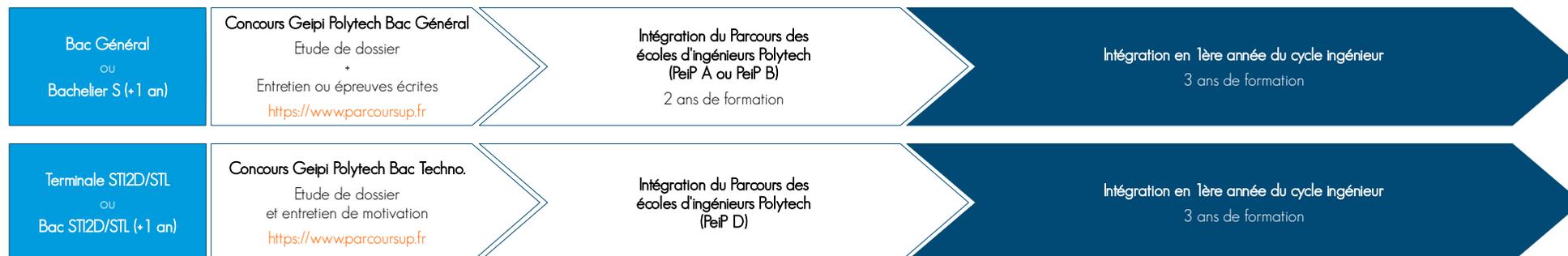
Annexes

Annexe A

Admission en formation initiale sous statut étudiant

Admissions en formation initiale sous statut étudiant

Candidats Bacheliers ou Bac+1



Candidats en PACES



Candidats en Bac+2 ou Bac+3



Candidats en Bac+4 ou plus



Annexe B

Partenariats Bacs STI2D et STL

Bacs STI2D et STL : Partenaires

Ecoles	Partenaires	Formations
Polytech Angers	IUT d'Angers	GEII
Polytech Annecy-Chambéry	IUT d'Annecy	GEII et GMP
Polytech Clermont-Ferrand	IUT de l'université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand)	GIM et R&T
	IUT de l'université Clermont Auvergne (Montluçon)	GEII et GTE
Polytech Grenoble	IUT de l'université Grenoble Alpes	Chimie ¹ et GEII
Polytech Lille	IUT A de Lille	DUT GEII
Polytech Lyon	Université Jean Monnet	Licence SPI ²
Polytech Marseille	IUT de Marseille	Chimie ¹ , GEII , GTE, MP et R&T
Polytech Nantes	IUT de Nantes	GEII et Info
Polytech Orléans	IUT d'Orléans	GMP et GTE
Polytech Tours	IUT de Blois	R&T
	IUT de l'université de Tours	GEII

¹ : Spécialité accessible uniquement aux STL

² : Obtention du niveau L2 de la licence Sciences pour l'Ingénieur en 3 ans

Annexe C

Spécialités accessibles aux CPGE via concours écrit et épreuves orales

Spécialités accessibles aux CPGE

	Concours sur épreuves écrites et orales						
	BCPST Banque Agro-Véto	MP	PC	PSI	PT	TB	TSI
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité		X	X	X			
Polytech Angers Génie biologique et santé	X					X	
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité		X	X	X			
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique		X	X	X			
Polytech Annecy-Chambéry Bâtiment Écoconstruction Énergie		X	X	X	X		X
Polytech Annecy-Chambéry Écologie Industrielle et Territoriale	X	X	X	X			
Polytech Annecy-Chambéry Génie Mécanique Mécatronique Matériaux		X	X	X	X		X
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages		X	X	X	X		
Polytech Annecy-Chambéry Systèmes Numériques – Instrumentation		X	X	X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique	X	X	X	X		X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil		X	X	X	X		
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique		X	X	X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique		X	X	X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Mathématiques Appliquées		X	X	X			
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil		X	X	X	X		
Polytech Grenoble Informatique		X	X	X			
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués		X	X	X	X		
Polytech Grenoble Matériaux		X	X	X			
Polytech Grenoble Prévention des risques		X	X	X			
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé	X	X	X	X		X	
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire	X	X	X	X		X	
Polytech Lille Génie civil		X	X	X			
Polytech Lille Informatique et statistique		X	X	X			
Polytech Lille Instrumentation et ingénierie d'affaires		X	X	X			
Polytech Lille Matériaux		X	X	X			
Polytech Lille Mécanique		X	X	X	X		
Polytech Lille Systèmes embarqués		X	X	X	X		X
Polytech Lyon Génie biomédical		X	X	X			
Polytech Lyon Informatique		X	X	X			
Polytech Lyon Matériaux		X	X	X			
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation		X	X	X			
Polytech Lyon Mécanique		X	X	X			X
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique		X	X	X	X		X
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie	X						
Polytech Marseille Génie biomédical	X	X	X	X			
Polytech Marseille Génie civil		X	X	X	X		X
Polytech Marseille Génie industriel et informatique		X	X	X	X		X
Polytech Marseille Informatique		X	X	X			X
Polytech Marseille Matériaux		X	X	X			
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique		X	X	X	X		X
Polytech Marseille Microélectronique et Télécommunications		X	X	X	X		X
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire	X	X	X	X			
Polytech Montpellier Informatique et Gestion		X	X	X			
Polytech Montpellier Matériaux		X	X	X			
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions		X	X	X	X		
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique		X	X	X			X
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X	X	X	X			
Polytech Nancy Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement		X	X	X	X		X
Polytech Nancy Informatique, Automatique, Robotique et Réseaux		X	X	X	X		X
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques		X	X	X	X		X
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques		X	X	X	X		
Polytech Nantes Énergie électrique		X	X	X	X		X
Polytech Nantes Génie civil		X	X	X	X		
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés	X	X	X	X		X	
Polytech Nantes Informatique		X	X	X	X		
Polytech Nantes Matériaux		X	X	X			X
Polytech Nantes Thermique, Énergétique		X	X	X	X		
Polytech Nice Sophia Bâtiments		X	X	X			
Polytech Nice Sophia Électronique		X	X	X	X		
Polytech Nice Sophia Génie biologique	X	X	X	X		X	
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau	X	X	X	X	X		X
Polytech Nice Sophia Informatique		X	X	X	X		
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation		X	X	X			
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement	X	X	X	X	X		X
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X	X	X	X	X		X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués		X	X	X	X		X
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux		X	X	X	X		X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation		X	X	X	X		X
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés		X	X	X			
Polytech Paris-Saclay Informatique		X	X	X			
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Énergie		X	X	X			
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques		X	X	X			
Polytech Sorbonne Agroalimentaire	X						
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique		X	X	X	X		
Polytech Sorbonne Matériaux		X	X	X			
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique		X	X	X			
Polytech Sorbonne Robotique		X	X	X	X		
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre	X	X	X	X			
Polytech Tours Électronique et Génie Électrique		X	X	X			X
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X	X	X	X	X		X
Polytech Tours Informatique		X	X	X			X
Polytech Tours Mécanique et Conception des Systèmes		X	X	X	X		X

Annexe D

Spécialités accessibles aux CPGE ATS Technologies Industrielles via concours ENSEA et via concours sur titres

Spécialités accessibles aux CPGE ATS TI

	Concours ENSEA	Concours Polytech sur Titres
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité		X
Polytech Angers Génie biologique et santé		
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité		X
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique		
Polytech Annecy-Chambéry Bâtiment Écoconstruction Énergie		
Polytech Annecy-Chambéry Écologie Industrielle et Territoriale		
Polytech Annecy-Chambéry Génie Mécanique Mécatronique Matériaux	X	
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages		
Polytech Annecy-Chambéry Systèmes Numériques - Instrumentation	X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique		
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil		
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique	X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique	X	
Polytech Clermont-Ferrand Mathématiques Appliquées		
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil		
Polytech Grenoble Informatique		
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués		
Polytech Grenoble Matériaux		
Polytech Grenoble Prévention des risques		
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé		
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire		
Polytech Lille Génie civil		
Polytech Lille Informatique et statistique		
Polytech Lille Instrumentation et ingénierie d'affaires		X
Polytech Lille Matériaux	X	
Polytech Lille Mécanique		X
Polytech Lille Systèmes embarqués		X
Polytech Lyon Génie biomédical		X
Polytech Lyon Informatique		
Polytech Lyon Matériaux		
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation		
Polytech Lyon Mécanique	X	
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique	X	
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie		
Polytech Marseille Génie biomédical		
Polytech Marseille Génie civil		X
Polytech Marseille Génie industriel et informatique	X	
Polytech Marseille Informatique	X	
Polytech Marseille Matériaux	X	
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique	X	
Polytech Marseille Microélectronique et Télécommunications	X	
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire		
Polytech Montpellier Informatique et Gestion		
Polytech Montpellier Matériaux		
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions		
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique		
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau		
Polytech Nancy Energie, Mécanique, Matériaux et Environnement	X	
Polytech Nancy Informatique, Automatique, Robotique et Réseaux	X	
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques	X	
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques	X	
Polytech Nantes Énergie électrique	X	
Polytech Nantes Génie civil		X
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés		
Polytech Nantes Informatique		
Polytech Nantes Matériaux		
Polytech Nantes Thermique, Énergétique		X
Polytech Nice Sophia Bâtiments	X	
Polytech Nice Sophia Électronique	X	
Polytech Nice Sophia Génie biologique		
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau	X	
Polytech Nice Sophia Informatique		
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation		
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement	X	
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X	
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués	X	
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux	X	
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation	X	
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés	X	
Polytech Paris-Saclay Informatique		
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Énergie		X
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques	X	
Polytech Sorbonne Agroalimentaire		
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique		X
Polytech Sorbonne Matériaux		X
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique		
Polytech Sorbonne Robotique		X
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre		
Polytech Tours Électronique et Génie Électrique	X	
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X	
Polytech Tours Informatique	X	
Polytech Tours Mécanique et Conception des Systèmes	X	

Annexe E

Spécialités accessibles aux CPGE via concours sur titres

Spécialités accessibles aux CPGE

	Concours sur dossier et entretien			
	ATS Biologie	ATS Chimie - Génie des Procédés	ATS Génie Civil	TPC
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité				
Polytech Angers Génie biologique et santé	X			
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité				
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique				
Polytech Annecy-Chambéry Bâtiment Écoconstruction Énergie			X	
Polytech Annecy-Chambéry Écologie Industrielle et Territoriale				
Polytech Annecy-Chambéry Génie Mécanique Mécatronique Matériaux				
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages				
Polytech Annecy-Chambéry Systèmes Numériques - Instrumentation				
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique	X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil			X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique				
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique		X		
Polytech Clermont-Ferrand Mathématiques Appliquées				
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil			X	
Polytech Grenoble Informatique				
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués				
Polytech Grenoble Matériaux				
Polytech Grenoble Prévention des risques				
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé	X			
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire	X	X		X
Polytech Lille Génie civil			X	
Polytech Lille Informatique et statistique				
Polytech Lille Instrumentation et Ingénierie d'affaires		X		X
Polytech Lille Matériaux		X		
Polytech Lille Mécanique				
Polytech Lille Systèmes embarqués				
Polytech Lyon Génie biomédical				
Polytech Lyon Informatique				
Polytech Lyon Matériaux		X		
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation				
Polytech Lyon Mécanique				
Polytech Lyon Systèmes Industriels, Robotique				
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie	X			
Polytech Marseille Génie biomédical				
Polytech Marseille Génie civil			X	
Polytech Marseille Génie industriel et informatique				
Polytech Marseille Informatique				
Polytech Marseille Matériaux		X		X
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique				
Polytech Marseille Microélectronique et Télécommunications				
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire	X			X
Polytech Montpellier Informatique et Gestion				
Polytech Montpellier Matériaux		X		
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions				
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique				
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X	X	X	
Polytech Nancy Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement		X	X	
Polytech Nancy Informatique, Automatique, Robotique et Réseaux				
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques				
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques				
Polytech Nantes Énergie électrique				
Polytech Nantes Génie civil			X	
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés		X		
Polytech Nantes Informatique				
Polytech Nantes Matériaux		X		
Polytech Nantes Thermique, Énergétique				
Polytech Nice Sophia Bâtiments			X	
Polytech Nice Sophia Électronique				
Polytech Nice Sophia Génie biologique	X			X
Polytech Nice Sophia Génie de l'Eau			X	
Polytech Nice Sophia Informatique				
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation				
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement			X	
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X	X		X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués				
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux		X		X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation				
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés				
Polytech Paris-Saclay Informatique				
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Énergie		X	X	
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optiques				
Polytech Sorbonne Agroalimentaire	X			
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique				
Polytech Sorbonne Matériaux		X		X
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique				
Polytech Sorbonne Robotique				
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre			X	
Polytech Tours Électronique et Génie Électrique		X	X	
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X		X	
Polytech Tours Informatique				
Polytech Tours Mécanique et Conception des Systèmes			X	

Annexe F

Répartition des ECTS pour la série L2

Nombre d'ECTS

Les spécialités du réseau auxquelles peuvent postuler les candidat.e.s de la série L2 sont définies à partir de la répartition de leurs ECTS. Cette répartition est à établir dans l'étape 4 de l'inscription.

Quatre catégories de candidat.e.s sont distinguées :

Candidat.e.s ayant validé un L1 et actuellement en L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 120 ECTS suivants :

- les 60 ECTS acquis en L1 (semestres 1 et 2) et
- les 60 ECTS préparés en L2 (semestres 3 et 4).

Candidat.e.s ayant validé un L1 et un L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 120 ECTS suivants :

- les 60 ECTS acquis en L1 (semestres 1 et 2) et
- les 60 ECTS acquis en L2 (semestres 3 et 4).

Candidat.e.s ayant validé un Bac+1 autre qu'un L1 et actuellement en L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 60 ECTS préparés en L2 (semestres 3 et 4).

Candidat.e.s ayant validé un Bac+1 autre qu'un L1 et ayant validé un L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 60 ECTS acquis en L2 (semestres 3 et 4).

Répartition

Les candidats de la série L2 doivent répartir les 60 ou 120 ECTS définis ci-dessus dans les « matières » suivantes :

Matières
Mathématiques
Physique, Mécanique, EEA
Chimie
Informatique
Biologie
Sciences de la Terre
Autres

Cette répartition consiste à affecter les ECTS des enseignements suivis dans ces « matières ». Les candidat.e.s doivent donc indiquer combien de leurs ECTS correspondent à des enseignements de « Mathématiques », combien correspondent à des enseignements en « Physique, Mécanique, EEA », et ainsi de suite pour toutes les « matières » (voir exemples dans le tableau ci-dessous).

Dans le cas où un enseignement correspond à plusieurs « matières », il est possible de répartir les ECTS de cet enseignement dans les « matières » concernées. Par exemple, les ECTS d'un enseignement de Biochimie sont à répartir entre les matières « Chimie » et « Biologie ».

Remarque : Les candidat.e.s n'ayant pas suivi de L1 ne peuvent pas saisir les ECTS acquis lors de leur Bac+1. Si le Bac+1 validé est une année de PACES ou une année de CPGE, l'ajout de la répartition des ECTS de ce Bac+1 sera effectué par le service des admissions Polytech.

Exemples d'enseignements	
Matières	Enseignements
Mathématiques	Algèbre, Analyse, Géométrie, Probabilités, Statistiques, Topologie, ...
Physique, Mécanique, EEA	Automatique, Electromagnétisme, Electronique, Génie civil, Génie électrique, Instrumentation, Mécanique des fluides, Mécanique du solide, Optique, Thermodynamique, ...
Chimie	Atomistique, Chimie, Thermochimie, ...
Informatique	Algorithmique, Bases de données, Programmation, Réseaux informatiques, Systèmes informatiques, ...
Biologie	Biologie, Génétique, Physiologie, ...
Sciences de la Terre	Cartographie, Géologie, Histoire de la terre, Minéralogie, Pédologie, Tectonique, ...
Autres	Bureautique, Economie, Gestion, Langues (anglais, allemand, espagnol, ...), Sport, ...

Annexe G

Spécialités accessibles aux DUT

Spécialités accessibles aux DUT

	Chimie	Génie Biologique option Bio-Informatique	Génie Biologique option Génie de l'environnement	Génie Biologique autres options	Génie Chimique - Génie des Procédés	Génie Civil - Construction Durabl	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Génie Industriel et Maintenance	Gestion Logistique et Transport	Génie Mécanique et Productique
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité						X	X	X		
Polytech Angers Génie biologique et santé		X		X						
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité							X	X		X
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique							X	X		
Polytech Annecy-Chambéry Bâtiment Écoconstruction Énergie						X				X
Polytech Annecy-Chambéry Écologie Industrielle et Territoriale	X		X		X					
Polytech Annecy-Chambéry Génie Mécanique Mécatronique Matériaux							X	X		X
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages										
Polytech Annecy-Chambéry Systèmes Numériques - Instrumentation							X	X		
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique	X	X	X	X	X					
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil						X				
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique							X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique					X					
Polytech Clermont-Ferrand Mathématiques Appliquées										
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil			X			X				X
Polytech Grenoble Informatique							X			
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués							X	X		X
Polytech Grenoble Matériaux	X									X
Polytech Grenoble Prévention des risques	X	X	X	X	X	X		X		
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé		X	X	X			X			
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire	X	X	X	X	X					
Polytech Lille Génie civil						X				X
Polytech Lille Informatique et statistique										
Polytech Lille Instrumentation et ingénierie d'affaires	X				X		X			
Polytech Lille Matériaux	X									
Polytech Lille Mécanique										X
Polytech Lille Systèmes embarqués							X			X
Polytech Lyon Génie biomédical							X	X		
Polytech Lyon Informatique							X			
Polytech Lyon Matériaux	X				X	X		X		X
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Lyon Mécanique					X			X		X
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique							X	X		X
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie		X	X	X	X					
Polytech Marseille Génie biomédical							X			
Polytech Marseille Génie civil						X				X
Polytech Marseille Génie industriel et informatique					X		X	X		X
Polytech Marseille Informatique							X			
Polytech Marseille Matériaux	X				X					X
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique					X	X				X
Polytech Marseille Microélectronique et Télécommunications							X			
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire	X	X	X	X	X					
Polytech Montpellier Informatique et Gestion							X			
Polytech Montpellier Matériaux	X									
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions										X
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique							X	X		X
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X		X		X	X				
Polytech Nancy Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement					X	X				X
Polytech Nancy Informatique, Automatique, Robotique et Réseaux					X		X			
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques					X		X	X	X	X
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques							X	X		
Polytech Nantes Énergie électrique							X	X		X
Polytech Nantes Génie civil						X				X
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés	X		X	X	X					
Polytech Nantes Informatique							X			
Polytech Nantes Matériaux	X									X
Polytech Nantes Thermique, Énergétique					X			X		X
Polytech Nice Sophia Bâtiments						X				X
Polytech Nice Sophia Électronique							X	X		
Polytech Nice Sophia Génie biologique		X	X	X						
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau	X	X	X	X	X	X				
Polytech Nice Sophia Informatique							X			
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement						X				X
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X			X	X		X	X	X	X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués							X			X
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux					X		X	X		X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation										X
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés							X			
Polytech Paris-Saclay Informatique										
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Energie	X				X	X				X
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques							X			
Polytech Sorbonne Agroalimentaire	X	X	X	X	X					
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique							X			
Polytech Sorbonne Matériaux	X									
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique										
Polytech Sorbonne Robotique							X			X
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre						X				
Polytech Tours Électronique et Génie Électrique							X	X		X
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement		X	X	X		X			X	
Polytech Tours Informatique		X					X			
Polytech Tours Mécanique et Conception des Systèmes						X		X		X

Spécialités accessibles aux DUT

	Génie Thermique et Énergie	Hygiène Sécurité Environnement	Informatique	Mesures Physiques	Métiers du Multimédia et de l'Internet	Packaging, Emballage, Conditionnement	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	Réseaux et Télécommunications	Science et Génie des Matériaux	Statistique et Informatique Décisionnelle
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité	X	X								
Polytech Angers Génie biologique et santé		X								
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité	X	X		X			X		X	X
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique			X	X						
Polytech Annecy-Chambéry Bâtiment Écoconstruction Énergie	X			X						
Polytech Annecy-Chambéry Écologie Industrielle et Territoriale	X	X		X						
Polytech Annecy-Chambéry Génie Mécanique Mécatronique Matériaux	X			X					X	
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages			X					X		X
Polytech Annecy-Chambéry Systèmes Numériques - Instrumentation			X	X	X			X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique		X								
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil				X						
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique	X		X	X				X		
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique	X			X					X	
Polytech Clermont-Ferrand Mathématiques Appliquées										
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil	X			X					X	
Polytech Grenoble Informatique			X		X			X		X
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués			X	X	X			X		X
Polytech Grenoble Matériaux				X					X	
Polytech Grenoble Prévention des risques		X		X			X			
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé			X	X	X			X		X
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire		X								
Polytech Lille Génie civil	X			X					X	
Polytech Lille Informatique et statistique			X					X		X
Polytech Lille Instrumentation et ingénierie d'affaires				X	X		X	X		
Polytech Lille Matériaux				X					X	
Polytech Lille Mécanique				X					X	
Polytech Lille Systèmes embarqués			X	X				X		
Polytech Lyon Génie biomédical			X	X				X		
Polytech Lyon Informatique			X					X		X
Polytech Lyon Matériaux	X			X					X	
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Lyon Mécanique	X			X					X	
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique	X			X			X			
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie										
Polytech Marseille Génie biomédical			X	X						
Polytech Marseille Génie civil	X			X						
Polytech Marseille Génie industriel et informatique			X	X			X	X		X
Polytech Marseille Informatique			X		X			X		X
Polytech Marseille Matériaux				X					X	
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique	X			X						
Polytech Marseille Microélectronique et Télécommunications			X	X				X		
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire		X								
Polytech Montpellier Informatique et Gestion			X		X			X		X
Polytech Montpellier Matériaux				X					X	
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions				X						
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique				X				X		
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X	X		X						
Polytech Nancy Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement	X			X					X	
Polytech Nancy Informatique, Automatique, Robotique et Réseaux			X	X	X			X		
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques	X	X		X			X		X	
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques			X	X				X		
Polytech Nantes Énergie électrique	X			X				X		
Polytech Nantes Génie civil	X			X					X	
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés	X			X						
Polytech Nantes Informatique			X	X	X					X
Polytech Nantes Matériaux				X					X	
Polytech Nantes Thermique, Énergétique	X			X						
Polytech Nice Sophia Bâtiments	X			X					X	
Polytech Nice Sophia Électronique			X	X			X	X		X
Polytech Nice Sophia Génie biologique		X								
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau	X	X	X	X						X
Polytech Nice Sophia Informatique			X	X	X		X	X		X
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement	X	X		X					X	
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X			X		X	X		X	
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués			X	X				X		
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux	X			X			X		X	
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation	X			X						
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés			X	X				X		
Polytech Paris-Saclay Informatique			X					X		
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Énergie	X			X					X	
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques				X				X	X	
Polytech Sorbonne Agroalimentaire										
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique			X	X	X			X		
Polytech Sorbonne Matériaux				X					X	
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique										
Polytech Sorbonne Robotique				X						
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre				X						
Polytech Tours Électronique et Génie Électrique	X			X	X			X	X	
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X	X		X						X
Polytech Tours Informatique			X	X	X		X	X		X
Polytech Tours Mécanique et Conception des Systèmes	X			X			X		X	

Annexe H

Spécialités accessibles aux BTS



POLYTECH
Relevons les défis de demain



-  Écoles membres du réseau
-  Écoles associées Polytech au 30 septembre 2020 :
 - ENSIM de l'Université du Mans
 - ESGT du CNAM au Mans
 - ISEL de l'Université Le Havre Normandie

Polytech Angers

+33 (0)2 44 68 75 00
www.polytech-angers.fr

Polytech Anancy-Chambéry

+33 (0)4 50 09 66 00
www.polytech-anancy-chambery.fr

Polytech Clermont-Ferrand

+33 (0)4 73 40 75 00
www.polytech-clermont.fr

Polytech Grenoble

+33 (0)4 76 82 79 02
www.polytech-grenoble.fr

Polytech Lille

+33 (0)3 28 76 73 17
www.polytech-lille.fr

Polytech Lyon

+33 (0)4 26 23 71 42
<https://polytech.univ-lyon1.fr/>

Polytech Marseille

+33 (0)4 91 82 85 00
www.polytech-marseille.fr

Polytech Montpellier

+33 (0)4 67 14 31 60
www.polytech.umontpellier.fr

Polytech Nancy

+33 (0)3 72 74 69 00
www.polytech-nancy.fr

Polytech Nantes

+33 (0)2 40 68 32 00
www.polytech-nantes.fr

Polytech Nice Sophia

+33 (0)4 89 15 40 00
polytech-nice-sophia.fr

Polytech Orléans

+33 (0)2 38 41 70 52
www.polytech-orleans.fr

Polytech Paris-Saclay

+33 (0)1 69 33 86 00
www.polytech.universite-paris-saclay.fr

Polytech Sorbonne

+33 (0)1 44 27 73 13
www.polytech-sorbonne.fr

Polytech Tours

+33 (0)2 47 36 14 14
www.polytech.univ-tours.fr

ENSIM

ensim.univ-lemans.fr

ESGT

www.esgt.cnam.fr

ISEL

www.isel-logistique.fr

contact@polytech-reseau.org
(Service admissions)

FACEBOOK



TWITTER



POLYTECH



WWW.POLYTECH-RESEAU.ORG

Le réseau français des écoles d'ingénieurs polytechniques des universités